



Régie EPIC T2C
17 Boulevard Robert Schuman
63000 CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 04-73-28-56-56

L'an deux mille vingt-quatre, le **jeudi 12 décembre** à partir de 17h30, les Administrateurs de la Régie EPIC T2C se sont réunis en Conseil d'Administration, en salle Schuman, au siège social à CLERMONT-FERRAND, 17 Boulevard Robert Schuman, sous la présidence de Madame Blandine GALLIOT, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 21 administrateurs
Nombre de membres présents : 11
Nombre de procurations : 7
Date de la convocation : 5 décembre 2024

Etaient Présents :

Mmes Christiane DEMOUSTIER; Sondès EL HAFIDHI ; Blandine GALLIOT ; MM. Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Eric EGLI ; Patrick NEHEMIE ; M. Thomas WEIBEL || MM Tahar BOUANANE ; Cyril POTELLERET ; Damien ROMERO.

Etaient excusés avec mandat :

MM **Claude AUBERT** excusé, donne pouvoir à Mme Blandine GALLIOT ; **Richard BERT** excusé, donne pouvoir à M. Christophe BERTUCAT ; **Henri GISSELBRECHT** excusé, donne pouvoir à Mme Sondès EL HAFIDHI ; **François RAGE** excusé, donne pouvoir à M. Patrick NEHEMIE ; **Stanislas RENIE**, excusé, donne pouvoir à M. Eric EGLI ; **Gilles VESCOVI** excusé, donne pouvoir à M. Thomas WEIBEL.

Etaient excusés :

MM. Laurent GANET, Jean-Marc MORVAN et Yves JAMON.

Etaient absents :

M. Jérôme AUSLENDER.

DELIBERATION DCA 2024/042

Réunion du Conseil d'Administration du 12 décembre 2024

OBJET : MAINTENANCE DU SYSTEME D'AIDE A L'EXPLOITATION ET A L'INFORMATION DES VOYAGEURS ET PRESTATIONS ASSOCIEES – AVENANT N°2

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration DCA 2017/060 du 21 Décembre 2017, la société INEO SYSTRANS a été retenue comme titulaire du marché relatif à la maintenance du système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs et prestations associées. Le marché a été notifié le 4 Janvier 2018.

Le progiciel SAEIV gère notamment le logiciel d'aide à l'exploitation, le matériel embarqué bus et tramway, l'infrastructure Wifi pour le déchargement des informations de validation billettiques et l'information des voyageurs au travers des bornes.

Le marché arrive à échéance le 31 Décembre 2024.

Le déploiement d'un nouvel outil est en cours. Aussi, afin d'assurer la continuité des besoins nécessaires au fonctionnement des services, il convient de prolonger le délai d'exécution du marché **jusqu'au 31 Décembre 2026**, dans des conditions techniques et financières actualisées selon le nouveau périmètre du contrat de maintenance, soit un montant annuel de 60 618,34 € HT.

Les autres clauses du marché non modifiées par le présent avenant restent valables.

Un avenant n°2 doit donc intervenir afin de modifier en conséquence le contrat initial liant la Régie T2C à la société INEO SYSTRANS.

Il est proposé d'en délibérer et :

1° d'autoriser le Directeur Général à signer l'avenant,

2° d'imputer les dépenses correspondantes dans la limite des crédits votés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration :

Après en avoir délibéré,

décide, à l'unanimité :

1° d'autoriser le Directeur Général à signer l'avenant,

2° d'imputer les dépenses correspondantes dans la limite des crédits votés par le Conseil d'Administration.

La Présidente de l'EPIC
Madame Blandine GALLIOT

A blue ink signature of Blandine Galliot, written in a cursive style, with a horizontal line underneath.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Transmission au représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire par la Présidente de T2C, compte tenu,

de la réception en Préfecture le :

et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.